

# Direction de la communication

La Direction de la communication coordonne les services d'information et de communication, la Pao (publication assistée par ordinateur), l'imprimerie municipale et la photographie. Elle assure la rédaction de l'ensemble des supports de communication papier (affiches, journal Orly Notre Ville, signalétique) et numérique de la ville (panneaux lumineux, vidéos (<https://www.mairie-orly.fr/Web-Tv-Orly>), site Internet, page Facebook, (<https://www.facebook.com/villeorly/>)contact SMS).

## **Accès et contact :**

*Téléphone : 01 48 90 20 95*

*Niveau 2 du Centre administratif*